

LUSIS

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 100 100 euros
Siège social : 7 Rue de la Colline aux Cèdres 31130 QUINT FONSEGRIVES
814 458 402 RCS TOULOUSE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2024

QUATRIEME DÉCISION

Le mandat de la société KPMG S.A, Commissaire aux Comptes titulaire, arrivant à expiration, l'Associée Unique décide de nommer :

La société ACTEVA, domiciliée 11 Rue Jean Rodier 31400 TOULOUSE, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,

Et dans la mesure où la Société est à la tête d'un petit groupe et qu'elle répond aux critères fixés par la loi et les règlements, décide de limiter la durée du mandat du Commissaire aux Comptes à trois exercices et soumettre ainsi ledit mandat à l'audit légal des petites entreprises, conformément aux dispositions des articles L. 821-43, alinéa 1 et L. 821-46 du Code de commerce, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

CINQUIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Pour extrait, certifié conforme à l'original

Le Gérant
Eric MERLY

